

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 3 MARS 2020**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 3 mars 2020, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Michelle Richer, conseillère;  
Monsieur Paolo Girard, conseiller;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Nicole Lussier, conseillère, a avisé le directeur général de son absence.

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, n'a pas motivé son absence au directeur général.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2020-03-046

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2020-03-047

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020–

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020.

2020-03-048

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

| <u>Fournisseurs</u>        | <u># Factures</u> | <u>Description</u>           | <u>Montant</u> |
|----------------------------|-------------------|------------------------------|----------------|
| - Aquatech                 | 63195             | exploitation des eaux usées  | 2,179.16\$     |
| - Entreprises GM St-Blaise | 13772             | contrat déneigement 4 de 6   | 15,330.00\$    |
| - Entreprises GM St-Blaise | 13748             | sel et abrasif au 10/02/2020 | 589.82\$       |
| - Entreprises GM St-Blaise | 13758             | sel et abrasif au 24/02/2020 | 1,048.57\$     |
| - Sultan Evenements        | 20/SEINC1054      | versement honoraires         | 1,552.16\$     |
| - Sultan Evenements        | 20/SEINC1055      | remboursement                | 153.78\$       |

- Eurofins Environex 563027 analyse d'eau 93.42\$

TOTAL : 20,946.91 \$

2020-03-049

Acceptation des comptes à payer en mars 2020 (document 1-A)-  
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 3 mars 2020 au montant de 74,324.64\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de février 2020 au montant de 74,324.64\$ à être payés en mars 2020, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2020-03-050

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 316.60\$ à savoir :

| <u>Nom Fournisseur</u> | <u>Raison</u>                   | <u>Montant</u> |
|------------------------|---------------------------------|----------------|
| MasterCard             |                                 |                |
| Fleuriste Art Déco     | corbeille Mme Paré              | 98.88\$        |
| - Fleuriste Art Déco   | corbeille belle-mère B. Garceau | 132.22\$       |
| - CTQ                  | exploitant de véhicule lourd    | 65.75\$        |
| - Place Bonaventure    | stationnement consulat          | 19.75\$        |

2020-03-051

Certificat de disponibilité des fonds de la secrétaire adjointe –

*Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

*Je soussigné certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-03-052

Procédure re paiement du quatrième versement pour la desserte internet –

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2017-03-048 la Municipalité se prévalait des dispositions de l'article 92,1 de la Loi sur les compétences municipales pour conclure une entente avec la firme Cable Axion Digitel inc pour la mise en place d'un réseau de télécommunication comprenant internet haute vitesse, télévision et téléphonie sur le territoire municipal ;

CONSIDERANT QUE l'entente convenue avec la firme Cable Axion Digital inc prévoyait les versements suivants :

- 2017 : 99,935.00\$
- 2018 : 99,935.00\$
- 2019 : 99,935.00\$
- 2020 : 99,935.00\$

CONSIDERANT QUE conformément aux dispositions de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, le Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire a approuvé ladite résolution 2017-03-048 le 9 mai 2017 ;

CONSIDERANT QUE conformément à l'entente convenue avec la firme Cable Axion Digital inc la Municipalité doit entreprendre les procédures pour le versement du quatrième montant de 99,935.00\$.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante
- D'accorder une aide financière pour l'exercice financier 2020 d'un montant de 99,935.00\$ à Câble Axion Digital inc. conditionnellement au respect de toutes les conditions prévues à l'entente précitée.
- De verser l'aide financière uniquement lorsque 80% des travaux restant auront été complétés à la satisfaction de la Municipalité.
- De soumettre la présente résolution à l'approbation des personnes habiles à voter conformément aux dispositions de la Loi.

2020-03-053

Employé municipal des travaux d'été : dates d'emploi –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la période de travail de l'employé municipal des travaux d'été s'échelonne du 4 mai au 24 octobre 2020.

2020-03-054

Fabrique St-Valentin : feuillet paroissial –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'insertion d'une publicité dans le feuillet paroissial savoir format encart de ½ par 6 pouces au coût de 240.00\$.

2020-03-055

Dépôt rapport dépenses du 8 et 11 février –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter le rapport de dépenses effectuées durant le Festival de la Saint-Valentin conformément à la résolution #2020-02-037 :

- Le 8 février par la bibliothèque dans le cadre de la journée jeunesse :
  - PPS Canada, Spectacle Jacques Pétard : 1,322.22\$
  - Maquillage Marie-Pier Surprenant : 220.00\$

- ÉducaZoo : 1,264.73\$

- Le 11 février pour la journée Japon :
  - Azusa Matsumoto, École de Manga de Montréal : 718.59\$
  - Kimono Yuki S.E.N.C., démonstration de kimono : 200.00\$

2020-03-056

Autorisation signature re entente de sécurité incendie et premier répondant –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Pierre Chamberland, maire, ainsi que Monsieur Serge Gibeau, directeur général ou Madame Brigitte, directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de sécurité incendie et de premiers répondants.

2020-03-057

Inscription congrès A.D.M.Q. –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, et Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, à assister au congrès de l'A.D.M.Q. à Québec du 17 au 19 juin 2020 au coût respectif de 555.00\$ chacun plus les taxes applicables;
- D'autoriser le remboursement des frais de repas, de déplacement et d'hébergement conformément à la politique en vigueur.

2020-03-058

MTQ : voie cyclable chemin 4<sup>e</sup> Ligne –

CONSIDERANT QUE suite à la réception de la résolution 2019-11-268 le Ministère des transports a informé la Municipalité que deux types d'aménagement cyclables sont envisageables entre le rang Saint-Georges savoir la mise en place d'accotements pavés ou d'une chaussée désignée;

CONSIDERANT QUE le Ministère des transports a informé la Municipalité qu'un projet d'élargissement des accotements et de pavage est inscrit à la planification du territoire et que ce projet permettra l'implantation d'un réseau cyclable sur accotements revêtus;

CONSIDERANT QUE le Ministère des transports a informé la Municipalité que la mise en place d'une chaussée désignée par l'implantation de la signalisation par panneaux et marquage de la chaussée peut s'effectuer très rapidement.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières conseiller et résolu à l'unanimité du conseil de demander au Ministère des Transports :

- De mettre en place une chaussée désignée sur le tronçon du chemin de la quatrième ligne dans les meilleurs délais;
- De mettre en place un réseau cyclable sur accotements pavés lors de l'élargissement des accotements.

2020-03-059-1

COMBEQ –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement de

l'adhésion de Monsieur Serge Gibeau à la COMBEQ pour l'année 2020 au coût de 436.91\$ taxes incluses.

2020-03-059-2

COMBEQ : congrès du 30 avril au 2 mai 2020 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil:

- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général et inspecteur municipal à assister au Congrès de la COMBEQ les 30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 avril au coût de 724.34\$ taxes incluses;
- D'autoriser le remboursement des frais de repas, de déplacement et d'hébergement conformément à la politique en vigueur.

2020-03-060-1

CRSBPM –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser le paiement de la tarification 2020 au montant de 2,456.94\$ au CRSBPM;
- D'autoriser le paiement des frais d'exploitations 2020 au montant de 932.86\$ au CRSBPM.

2020-03-060-2

CRSBPM : nomination –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer Monsieur Luc Van Velzen à titre de représentant désigné pour la Municipalité de Saint-Valentin.

2020-03-061

Au Cœur des Mots : Projet estival *Les livres prennent l'air !* –

Sur la proposition de madame Michelle Richer, conseillère il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le Centre d'alphabétisation populaire d'utiliser le Jardins des cœurs passants pour animer les activités du projet estival «*Les livres prennent l'air*» durant la période estivale.

2020-03-062

Ordre des Urbanistes du Québec : Cotisation 2020 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de la cotisation 2020 de Monsieur Serge Gibeau, urbaniste, à l'ordre des urbanistes au coût de 705.05\$ taxes incluses.

2020-03-063

Société canadienne du cancer : Demande d'appui pour décréter le mois d'avril Mois de la jonquille –

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55,000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU' environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en

2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

DE DÉCRÉTER QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Valentin encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2020-03-064

Demande d'aide financière à la MRC le Haut-Richelieu –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoyait déposer une demande d'aide financière à la MRC pour la réalisation d'un projet d'une envergure régionale dans le cadre du Fonds de développement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC le Haut-Richelieu a informé la Municipalité que le Fonds de développement du territoire ne sera plus disponible à compter du 1<sup>er</sup> avril et qu'il sera remplacé par un nouveau programme dont les paramètres ne sont pas encore connus.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de reporter la demande d'aide financière à une date ultérieure.

2020-03-065

Maison Hina : Demande d'aide financière pour 2020 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 100.00\$ à la Maison Hina.

2020-03-066

Programme de financement pour le reboisement –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de soumettre une demande de

financement pour la mise ne place d'une haie le long de la limite entre les terrains voisins du parc à l'arrière de l'édifice municipal.

2020-03-067

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Fin du volet sauvetage sur glace –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix relativement à la fin du volet sauvetage sur glace.

2020-03-068

Correspondance –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Légion Filiale 11 : Invitation souper 14 mars ;
2. Fabrique Saint-Valentin : Remerciement ;
3. Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux.

2020-03-069

Lettre d'appui pour le projet de piscine à Venise-en-Québec –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre d'appui transmise à la Municipalité de Venise-en-Québec relativement au projet de piscine.

2020-03-070

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:36 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier